

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

Problématique de l'hagiographie du Mouridisme

- Le Mouridisme -

Date de mise en ligne : mercredi 7 juillet 2010

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

1300 H. "Bonheur à ceux-là qui atteindront le 14^{ème} centenaire de notre ère" 1400 H.

La Parole du Prophète Paix et Salut sur Lui est véridique

Mbacké Kajor 1300H.-1301H. Début de l'hagiographie du Cheikh

Observations Hypothèses 1- Le retour de son père à DIEU de son père Serigne Mbacké Mor Anta Sally

2- Le Prophète se révèle au Cheikh et lui dit : "Proclame ce qu'on te demande d'annoncer"

3- Le Cheikh reçoit l'ordre de DIEU et déclare : "DIEU ma donné l'ordre de proclamer que je suis un asile et un refuge, quiconque veut le bonheur ici bas et bas l'au-delà doit chercher refuge auprès de moi" 1- Le retour de son père à son Seigneur n'est il pas un prétexte exceptionnel pour son épanouissement ? 2- L'ordre que le Prophète lui à donné "Proclame ce qu'on te demande d'annoncer" n'est il pas la promotion du Cheikh au rang de personnage publique ?

3- L'ordre de DIEU de proclamer qu'il est un asile et un refuge n'est ce pas là l'investiture du Cheikh dans le service du Prophète pour le Salut des créatures ?

Mbacké Baol 1301H.-1304H.

Observations Hypothèses Son influence et son prestige acquis dans la cause de DIEU augmentaient sans cesse et le nombre de fidèles qui venaient se soumettre à lui pour lui témoigner allégeance devenait de plus en plus considérable et rien ne pouvait les dissuader.

Cette affluence des populations vers le Cheikh entraînait de plus en plus des réaction d'hostilité de la part des siens 1- DIEU a fait du Prophète son principal serviteur apostolique et sa mission couvrira toute l'humanité jusqu'à la fin des temps .Il lui donne l'Islam comme religion et il se porte garant de ce qu'il lui révélait : Le Coran . Peut-on de demander si, en mettant un terme a son séjour terrestre, ne revenait-il pas DIEU de trouver un principale Serviteur pou le Prophète ? 2- Ces réactions d'hostilité vis à vis du Cheikh et la détermination des fidèles venus lui témoigner acte d'allégeance n'était-ce pas là les signes évident dans la voix qu'avait suivi le Prophète et ses compagnons

Dâru Salâm 1304H.-1305H.

Observations Hypothèses A Dâru Salâm, le Cheikh arriva au moi de SAFAR 1304H. et y resta jusqu'a la fin de l'année 1305H. A Mbacké Baol alors que ces proches voulaient vivre sans être inquiétés par les autorités locales à cause de ses hommes et de son affluence, il voulait la paix quant à lui venant de DIEU et il fonda Dâru salâm. A Dâru Salâm, les effets du pacte d'allégeance s'accroissent. Ces assoiffés de DIEU affluaient sans cesse. Les bienfaits de DIEU parvenaient de toute part plus abondamment qu'une averse N'est ce pas là l'étape qui confirma d'avantage son indépendance dans le culte exclusif rendu à DIEU ?

TOUBA 1306H.-1312H.

Observations Hypothèses Le Cheikh fonda la ville en 1306H. (1888) il ne manqua point de signifier cependant que c'est DIEU qui lui à indiqué le lieu "Je rends grâce à DIEU de m'avoir conduit vers une terre ou il à occis mes obstacles".

A TOUBA le Cheikh fut loin des tumultes de ce monde mais malgré la rigueur de la zone les assoiffés de DIEU y arrivèrent en flots.

Profitant des avantages du lieu, le Cheikh y resta pendant 7 ans et s'adonna à une activité pieuse d'une rare intensité qui fut couronné par la mémorable retraite spirituelle (Ihtikâf) qu'il effectua dans la mosquée de Dâru Qudoss au moi de Ramadan 1312H. (1895) c'est au court de ce retraite qu'il signa le pacte de l'exil avec le Prophète.

l'étape de TOUBA est la clef de voûte de son hagiographie. 1- Dès lors que le Cheikh à fondé la ville de TOUBA sur ordre de son Seigneur n'est il pas bon de s'interroger sur le statut de la ville et de sa particularité ? 2- En arrivant à TOUBA et avant de signer le pacte de l'Exil le Cheikh avait déjà obtenu l'agrément de DIEU. Alors, ne doit-on pas s'interroger sur les raisons de l'Exile !?

Problématique de l'Exil

Mbacké Kajor 1300 H.-1301H. Début de l'hagiographie du Cheikh

Observations Hypothèses Vers 1 : Je commence mon propos de serviteur en renouvelant allégeance à DIEU Celui à qui revient la primauté (AL QIDAM)

Vers 2 : IL a déclaré en mission en l'an 1313 H. (1895) ce qui dans mon coeur fut déjà mon ambition en 1301 H. (1883)

Vers 3 : DIEU Seul a inspiré le dessein , dans les coeurs de ceux qui furent les auteurs de son internement en cette même année (1313 h. / 1895)

Vers 4 : De l'exiler vers les horizons lointains où il a obtenu des grâces au-dessus de la sonde de toute l'exploration.

Vers 5 : Et en cela, sa délivrance en 1313 h. de toute attache en dehors de DIEU, pour servir l'Ecoute (ou l'Anse) du bien (le Prophète) 1- Le degré d'abandon à DIEU exclusivement n'est il pas auprès de lui le baromètre de la promotion au rang de grand homme de la foi ?

2- Quelle place occupe la chronologie du vers 2 dans la mission du Prophète ?

3- Le Cheikh ne veut-il pas là rendre exclusivement un culte et une reconnaissance à DIEU.

4- Alors les épreuves proviennent-elles de DIEU ou des autorités coloniales ?